



## DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2024 – B - 018

Séance du 15 mai 2024

### ADHESION A LAINAMAC

-----

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mai à 17h30 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 3 mai 2024.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

**ETAIENT EXCUSES** : Didier TERNAT

**ABSENTS** : Céline COLLET-DUFAYS

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Considérant l'intérêt pour le territoire de développer la filière des « Arts textiles & Arts Tissés » et notamment le « cluster laine » régional, il apparaît opportun d'adhérer à l'association LAINAMAC au titre de l'année 2024.

Le montant de la cotisation des collectivités 2024 s'élève à 250 €.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adhérer à LAINAMAC pour l'année 2024 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de 250,00 €.

Ainsi fait et délibéré le 15 mai 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,  
Valérie BERTIN